



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 325 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE présentement, le Centre de santé et services sociaux de la Haute-Gaspésie a retrouvé un essor qu'il avait perdu depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général actuel, Monsieur Martin Pelletier, a su rallier l'ensemble des employés au bon développement de ce centre;

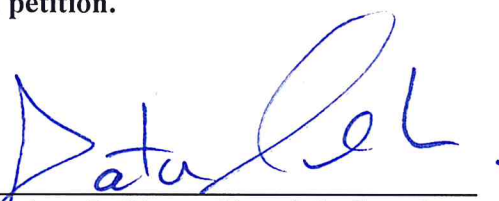
CONSIDÉRANT QUE compte tenu de la situation actuelle, où il y a correction progressive des déficits accumulés depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Martin Pelletier, par son encouragement à tout le personnel, aide réellement tous les départements à relever les défis actuels et futurs;

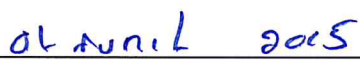
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec que Monsieur Martin Pelletier, directeur général actuel du Centre de santé et services sociaux de la Haute-Gaspésie, demeure à titre de dirigeant local dans la nouvelle structure proposée par l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Gaétan Lelièvre, député de Gaspé



Date de signature de l'extrait